

Canada Goose Holdings Inc.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

Au 27 septembre 2020 et au 29 septembre 2019 et
pour les deuxièmes trimestres et les semestres clos à ces dates
(non audité)

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
		27 septembre 2020	29 septembre 2019	27 septembre 2020	29 septembre 2019
		\$	\$	\$	\$
Produits	3	194,8	294,0	220,9	365,1
Coût des ventes	6	100,6	133,6	121,9	163,8
Marge brute		94,2	160,4	99,0	201,3
Frais de vente, généraux et administratifs		62,4	73,5	111,0	131,0
Amortissements	7, 8, 9	16,7	11,5	32,2	22,4
Bénéfice (perte) d'exploitation		15,1	75,4	(44,2)	47,9
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	12	6,0	5,9	12,7	18,1
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat		9,1	69,5	(56,9)	29,8
(Économie) charge d'impôt		(1,3)	8,9	(17,2)	(1,4)
Bénéfice net (perte nette)		10,4	60,6	(39,7)	31,2
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)					
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :					
Gain actuariel (perte actuarielle) lié(e) à l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi		0,2	(1,1)	0,2	(1,1)
Éléments pouvant être reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :					
Écart de change cumulé		1,8	(3,2)	0,2	(4,0)
(Perte nette) profit net sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	17	(1,0)	1,7	(0,9)	5,5
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net) sur les couvertures de flux de trésorerie	17	1,9	(1,5)	3,8	(0,5)
(Perte nette) profit net sur les dérivés désignés comme couvertures d'investissement net	17	(0,8)	1,5	0,8	1,4
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		2,1	(2,6)	4,1	1,3
Bénéfice global (perte globale)		12,5	58,0	(35,6)	32,5
Bénéfice (perte) par action					
De base	4	0,09 \$	0,55 \$	(0,36) \$	0,29 \$
Dilué(e)		0,09 \$	0,55 \$	(0,36) \$	0,28 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière
(non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	27 septembre 2020	29 septembre 2019	29 mars 2020
Actif		\$	\$	\$
Actifs courants				
Trésorerie		156,3	34,2	31,7
Créances clients	5	114,9	148,3	32,3
Stocks	6	417,2	365,2	412,3
Impôt à recevoir		10,8	5,5	12,0
Autres actifs courants	16	36,9	45,3	43,5
Total des actifs courants		736,1	598,5	531,8
Impôt différé		62,1	38,9	40,8
Immobilisations corporelles	7	120,1	102,7	115,1
Immobilisations incorporelles	8	157,4	157,6	161,7
Actifs au titre de droits d'utilisation	9	247,7	210,5	211,8
Goodwill		53,1	53,1	53,1
Autres actifs à long terme	16	1,1	4,6	6,0
Total de l'actif		1 377,6	1 165,9	1 120,3
Passif				
Passifs courants				
Créditeurs et charges à payer	10, 16	163,6	144,9	144,4
Provisions	11	17,9	9,3	15,6
Impôt sur le résultat à payer		13,1	9,3	13,0
Emprunts à court terme	12	11,0	17,8	—
Obligations locatives	9	43,5	32,6	35,9
Total des passifs courants		249,1	213,9	208,9
Provisions	11	19,6	16,3	21,4
Impôt différé		15,9	17,8	15,1
Facilité renouvelable	12	222,5	177,7	—
Emprunt à terme	12	151,2	149,3	158,1
Obligations locatives	9	223,2	191,6	192,0
Autres passifs à long terme	16	6,4	6,5	4,6
Total du passif		887,9	773,1	600,1
Capitaux propres	13	489,7	392,8	520,2
Total du passif et des capitaux propres		1 377,6	1 165,9	1 120,3

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres
(non audité)
(en millions de dollars canadiens)

				Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Total
	Notes	Actions à droit de vote multiple	Actions à droit de vote subalterne	Total				
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 29 mars 2020		1,4	113,3	114,7	15,7	389,4	0,4	520,2
Exercice d'options sur actions	13	—	1,0	1,0	(0,6)	—	—	0,4
Perte nette		—	—	—	—	(39,7)	—	(39,7)
Autres éléments de bénéfice global		—	—	—	—	—	4,1	4,1
Païement fondé sur des actions	14	—	—	—	4,7	—	—	4,7
Solde au 27 septembre 2020		1,4	114,3	115,7	19,8	349,7	4,5	489,7
Solde au 31 mars 2019		1,4	111,2	112,6	9,2	279,7	(2,4)	399,1
Première application d'IFRS 16	9	—	—	—	—	(4,9)	—	(4,9)
Rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	13	—	(1,6)	(1,6)	—	(37,1)	—	(38,7)
Exercice d'options sur actions	13	—	1,4	1,4	(0,6)	—	—	0,8
Bénéfice net		—	—	—	—	31,2	—	31,2
Autres éléments de bénéfice global		—	—	—	—	—	1,3	1,3
Païement fondé sur des actions	14	—	—	—	4,0	—	—	4,0
Solde au 29 septembre 2019		1,4	111,0	112,4	12,6	268,9	(1,1)	392,8

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie
(non audité)
(en millions de dollars canadiens)

Notes	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	27 septembre 2020	29 septembre 2019	27 septembre 2020	29 septembre 2019
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	10,4	60,6	(39,7)	31,2
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissements	18,5	14,1	37,3	27,4
(Économie) charge d'impôt	(1,3)	8,9	(17,2)	(1,4)
Charges d'intérêts	5,6	6,0	10,4	11,0
Profit de change	(1,5)	(0,2)	(0,6)	(4,6)
Amortissement accéléré des coûts non amortis à l'extinction de la dette	—	—	—	7,0
Perte à la cession d'actifs	—	—	0,1	0,2
Paieement fondé sur des actions	2,9	2,1	4,7	4,0
	34,6	91,5	(5,0)	74,8
Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	(40,3)	(77,1)	(64,7)	(211,7)
Impôt sur le résultat payé	(2,4)	(9,8)	(3,8)	(34,4)
Intérêts versés	(5,4)	(5,3)	(9,8)	(9,7)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation	(13,5)	(0,7)	(83,3)	(181,0)
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3,0)	(16,4)	(7,0)	(17,7)
Investissement dans des immobilisations incorporelles	(1,0)	(4,2)	(1,8)	(8,1)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(4,0)	(20,6)	(8,8)	(25,8)
Activités de financement				
Emprunts nets sur les facilités d'emprunt	22,9	34,5	235,0	196,8
Coûts de transaction liés aux activités de financement	(0,1)	—	(0,4)	(2,0)
Actions à droit de vote subalterne rachetées aux fins d'annulation	—	—	—	(38,7)
Capital payé sur les obligations locatives	(8,8)	(4,6)	(17,4)	(9,6)
Règlement de contrats dérivés liés à l'emprunt à terme	—	—	—	4,6
Exercice d'options sur actions	0,1	0,5	0,4	0,8
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	14,1	30,4	217,6	151,9
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	(0,4)	0,1	(0,9)	0,5
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(3,8)	9,2	124,6	(54,4)
Trésorerie au début de la période	160,1	25,0	31,7	88,6
Trésorerie à la fin de la période	156,3	34,2	156,3	34,2

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Note 1. La société

Organisation

Canada Goose Holdings Inc. et ses filiales (la « société ») conçoivent, fabriquent et vendent des vêtements performants de luxe pour hommes, femmes, jeunes, enfants et bébés. Les collections de vêtements de la société se composent de divers styles de parkas, de manteaux de duvet légers, de vêtements de pluie, de vêtements coupe-vent, de tricot, de chaussures et d'accessoires pour l'automne, l'hiver et le printemps. Le siège social de la société est situé au 250 Bowie Avenue (Toronto) Canada, M6E 4Y2. Les termes « Canada Goose », « nous » et « notre/nos » utilisés tout au long des présentes notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers intermédiaires ») se rapportent à la société.

Canada Goose est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « GOOS ». Les actionnaires principaux de la société sont des fonds d'investissement conseillés par Bain Capital LP et ses sociétés liées (« Bain Capital ») et DTR LLC (« DTR »), une entité contrôlée indirectement par le président et chef de la direction de la société. Les actionnaires principaux détiennent des actions à droit de vote multiple qui représentaient 46,3 % du total des actions en circulation au 27 septembre 2020, ou 89,6 % des droits de vote combinés rattachés au total des actions à droit de vote en circulation. Les actions à droit de vote subalterne qui sont négociées sur les marchés publics représentaient 53,7 % du total des actions en circulation au 27 septembre 2020, ou 10,4 % des droits de vote combinés rattachés au total des actions à droit de vote en circulation.

Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers intermédiaires n'incluent pas la totalité des informations exigées pour la préparation d'états financiers annuels. Certaines informations, qui sont considérées comme significatives pour la compréhension des états financiers intermédiaires et qui figurent normalement dans des états financiers annuels préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'IASB, sont incluses dans les présentes notes. Les états financiers intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la société au 29 mars 2020, lesquels devraient être lus parallèlement aux présents états financiers intermédiaires.

La publication des états financiers intermédiaires a été autorisée le 4 novembre 2020 conformément à une résolution du conseil d'administration de la société.

Caractère saisonnier

Nos activités fluctuent en fonction des saisons, et nous enregistrons habituellement une partie importante de notre bénéfice d'exploitation et de nos produits tirés des ventes en gros aux deuxième et troisième trimestres de l'exercice, alors que nous enregistrons une partie importante de notre bénéfice d'exploitation et de nos produits tirés des ventes directes aux consommateurs aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice. Par conséquent, des produits moins élevés que prévu au cours de ces périodes pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation annuels.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont normalement plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice en raison des produits générés dans le secteur Ventes directes aux consommateurs et du recouvrement des créances clients liées aux produits tirés des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice. Les besoins en fonds de roulement augmentent habituellement en raison de la constitution des stocks. Les emprunts augmentent habituellement au cours des premier et deuxième trimestres, pour être remboursés pendant le troisième trimestre de l'exercice.

Note 2. Principales méthodes comptables et jugements et estimations comptables critiques

Mode de présentation

Les principales méthodes comptables et jugements et estimations comptables critiques, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés annuels de la société au 29 mars 2020, ont été appliqués de manière cohérente lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires, sauf pour ce qui est mentionné ci-dessous. Les états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société.

L'exercice de la société coïncide avec un cycle de présentation de l'information financière de 52 ou de 53 semaines se clôturant le dimanche le plus rapproché du 31 mars. Chaque trimestre est d'une durée de 13 semaines. L'exercice 2021 se clôturera le 28 mars 2021 et comptera 52 semaines. L'exercice 2021 comprend quatre trimestres se clôturant le 28 juin 2020, le 27 septembre 2020, le 27 décembre 2020 et le 28 mars 2021. Dans les états financiers intermédiaires, le terme « deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020 » se rapporte à la période de 13 semaines close le 27 septembre 2020, et le terme « deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019 » se rapporte à la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019. L'exercice 2020 compte 52 semaines.

Certains chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Les coûts de développement de produits, principalement composés des salaires et avantages du personnel, étaient auparavant inclus dans les stocks et dans les immobilisations incorporelles, puis étaient comptabilisés ultérieurement dans le coût des ventes. Puisque nous poursuivons et intensifions l'expansion du secteur Ventes directes aux consommateurs, nous avons déterminé que pour l'exercice 2021, ces éléments soutiennent maintenant davantage nos activités de vente et de commercialisation actuelles. Par conséquent, depuis le premier trimestre de l'exercice 2021, les coûts de développement de produits engagés au cours du trimestre considéré sont comptabilisés dans les frais de vente, généraux et administratifs dans l'état du résultat net. Les coûts de développement de produits inclus dans les stocks et dans les immobilisations corporelles existants continueront d'être comptabilisés dans le coût des ventes.

Pandémie de COVID-19

À l'échelle mondiale, les responsables de la santé publique ont imposé des restrictions et recommandé de prendre des précautions afin d'atténuer la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (« COVID-19 ») qui sévit actuellement, surtout lors de déplacements dans des zones très achalandées, telles que les centres commerciaux et les centres axés sur le style de vie. Par conséquent, nos magasins de détail exercent leurs activités en respectant les restrictions et les mesures de précaution, comme les heures d'ouverture réduites, la distanciation physique, le nettoyage et la désinfection accrus et la limitation des niveaux d'occupation. Nous avons aussi connu une réduction importante des livraisons de gros découlant de l'interruption des activités de nos partenaires en raison de la COVID-19. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020, nous avons réduit temporairement les heures d'ouverture de nos magasins de détail en Chine continentale et avons fermé nos magasins de détail en Amérique du Nord et en Europe. Nous avons entamé la réouverture graduelle de ces magasins au cours du premier trimestre de l'exercice 2021 conformément aux directives des autorités locales, et tous nos magasins de détail étaient ouverts au 27 septembre 2020. Nous avons aussi fermé temporairement nos usines de fabrication au Canada en mars 2020, pour les rouvrir partiellement en avril 2020 aux fins de la production d'EPI. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, nous avons entamé une reprise limitée de la production de vêtements d'extérieur parallèlement à celle d'EPI dans toutes nos usines. Toutes nos usines de fabrication étaient en exploitation au 27 septembre 2020.

Notes annexes (non audité)

En réaction à la COVID-19, divers programmes gouvernementaux ont été annoncés afin de fournir une aide financière aux entreprises touchées. La mesure de soutien la plus importante à laquelle la société est admissible est la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») prévue dans le cadre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 27 septembre 2020, la société a comptabilisé des subventions salariales totalisant 12,0 M\$ et 20,7 M\$, respectivement, en vertu de ce programme de subvention salariale et d'autres programmes semblables mis en place dans d'autres territoires. La société comptabilise les subventions publiques lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elle pourra respecter les conditions d'admissibilité connexes et que la subvention sera reçue. Ces subventions ont été portées en réduction des charges salariales correspondantes qui ont été engagées par la société au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 27 septembre 2020, et elles ont été comptabilisées dans le coût des ventes (7,8 M\$ et 9,1 M\$, respectivement), les frais de vente, généraux et administratifs (4,1 M\$ et 11,2 M\$, respectivement) et les autres coûts (0,1 M\$ et 0,4 M\$, respectivement). Aucune subvention n'a été demandée ou reçue en ce qui a trait à la fabrication et à la vente d'équipement de protection individuelle (« EPI »), car ces articles ont été vendus aux autorités sanitaires au coût.

En mai 2020, l'IASB a publié une modification d'IFRS 16, *Contrats de location*, selon laquelle les preneurs sont exemptés de la nécessité de déterminer si un allègement de loyer lié à la COVID-19 constitue une modification de contrat de location. La modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juin 2020. L'application anticipée est permise. Conformément aux directives publiées, la société a adopté la modification avec prise d'effet le 30 mars 2020 et a décidé de ne pas traiter les allègements de loyer liés à la COVID-19 à titre de modifications de contrats de location. Des allègements de loyer de 1,7 M\$ et de 2,4 M\$ ont été comptabilisés dans l'état du résultat net pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 27 septembre 2020, respectivement, et la société envisagera de chercher à obtenir d'autres allègements de loyer, à mesure qu'elle continue de surveiller l'incidence de la COVID-19.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, nous avons entamé la reprise de la production des vêtements d'extérieur, parallèlement à celle d'EPI, dans toutes nos usines, tout en nous assurant de nous conformer aux protocoles de sécurité liés à la COVID-19. Au premier trimestre de l'exercice 2021, nos usines de fabrication ont été fermées temporairement, et des frais indirects nets de 4,3 M\$ ont été comptabilisés dans le coût des ventes. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. La société examine la valeur de ses stocks de façon périodique et constitue des provisions, si nécessaire, d'après les montants estimatifs qui ne pourront pas être recouverts en raison de leur obsolescence, des dommages qu'ils ont subis ou de la baisse des prix de vente. Pour le semestre clos le 27 septembre 2020, la société n'a comptabilisé aucune autre radiation importante des stocks (note 6).

En raison de la fermeture temporaire de magasins, des coûts nets de 0,4 M\$ et de 7,1 M\$ ont été comptabilisés dans les frais de vente, généraux et administratifs, les amortissements et les charges d'intérêts au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 27 septembre 2020, respectivement.

Au premier trimestre de l'exercice 2021, la COVID-19 a entraîné la fermeture temporaire des magasins de détail et des usines de fabrication de la société, de même que la réduction importante des livraisons aux partenaires de gros, ce qui s'est traduit par un indice de dépréciation. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, la société a rouvert tous ses magasins de détail à l'échelle mondiale, repris une production limitée de vêtements d'extérieur dans toutes les usines de fabrication et continué les livraisons à ses partenaires de gros. En se fondant sur ces facteurs, la direction a effectué une évaluation conformément à IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, pour déterminer s'il existait d'autres indices de dépréciation au 27 septembre 2020 et a conclu qu'il n'y en avait aucun.

Notes annexes (non audité)

Principes de consolidation

Les états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société et de ses filiales. L'ensemble des transactions et des soldes intersociétés ont été éliminés.

Secteurs opérationnels

La société classe ses activités en trois secteurs opérationnels à présenter : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Le secteur Ventes directes aux consommateurs comprend les ventes réalisées par l'entremise des plateformes de commerce électronique propres à chaque pays de même que les ventes réalisées dans les magasins de détail détenus par la société et situés dans des emplacements commerciaux de luxe.

Le secteur Ventes en gros comprend les ventes réalisées auprès de divers détaillants de vêtements fonctionnels et de mode, y compris de grands magasins de luxe, des magasins spécialisés en vêtements d'extérieur et des magasins individuels, ainsi qu'auprès de distributeurs internationaux, qui sont des partenaires détenant des droits exclusifs dans un marché entier.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2020, la société a remplacé son secteur Montants non attribués par le secteur Ventes autres. Le secteur Ventes autres inclut les ventes et les coûts qui ne sont pas directement affectés aux canaux de ventes directes aux consommateurs ou de ventes en gros, tels que les ventes aux employés et les ventes d'EPI dans le cadre de la lutte à la COVID-19, et les frais de vente, généraux et administratifs qui ne sont pas directement affectés aux secteurs Ventes directes aux consommateurs ou Ventes en gros. Le secteur Ventes autres comprend les frais de commercialisation et les coûts de développement de produits engagés pour augmenter la notoriété des marques dans tous les secteurs, les frais généraux pour soutenir les activités de fabrication, les autres frais généraux et les profits et pertes de change qui ne sont pas nécessairement liés aux activités des secteurs Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros. Il comprend également les coûts engagés en raison de la pandémie de COVID-19, y compris les frais indirects découlant de la fermeture temporaire de nos usines de fabrication. L'information comparative a été retraitée afin que sa présentation soit conforme à celle adoptée au cours de l'exercice considéré.

Normes publiées qui n'ont pas encore été adoptées

Certaines nouvelles normes IFRS et nouvelles modifications et interprétations des normes IFRS existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été adoptées de manière anticipée par la société. La direction s'attend à ce que les prises de position soient appliquées aux méthodes comptables de la société pour la première période ouverte après la date d'entrée en vigueur de la prise de position. Des informations sur les nouvelles normes, modifications et interprétations sont présentées ci-après.

En janvier 2020, l'IASB a publié une modification d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin de clarifier ses exigences pour la présentation des passifs dans l'état de la situation financière. La modification de portée limitée touche uniquement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de leur comptabilisation. La modification clarifie que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière et précise que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement d'un passif. Elle établit également la définition de « règlement » pour préciser que, par règlement, on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. La modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence éventuelle de cette modification.

**Notes annexes
(non audité)**

Note 3. Information sectorielle

La société a trois secteurs opérationnels à présenter : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. La société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter selon les produits et le bénéfice d'exploitation sectoriel, lequel correspond à la mesure du bénéfice utilisée par le principal décideur opérationnel de la société, soit le président et chef de la direction, pour évaluer le rendement des secteurs opérationnels. Ni notre secteur Ventes directes aux consommateurs ni notre secteur Ventes en gros ne dépend d'un client externe unique.

La société ne présente pas le total des actifs et le total des passifs selon ses secteurs opérationnels à présenter.

Deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020				
(en millions de dollars canadiens)	Ventes			
	directes aux	Ventes	Ventes	
	consommateurs	en gros	autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	46,2	118,5	30,1	194,8
Coût des ventes	10,7	62,1	27,8	100,6
Marge brute	35,5	56,4	2,3	94,2
Frais de vente, généraux et administratifs	15,8	10,6	36,0	62,4
Amortissements	12,6	0,9	3,2	16,7
Bénéfice (perte) d'exploitation	7,1	44,9	(36,9)	15,1
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net				6,0
Bénéfice avant impôt sur le résultat				9,1

Deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019				
(en millions de dollars canadiens)	Ventes			
	directes aux	Ventes	Ventes	
	consommateurs	en gros	autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	74,2	218,1	1,7	294,0
Coût des ventes	18,1	114,3	1,2	133,6
Marge brute	56,1	103,8	0,5	160,4
Frais de vente, généraux et administratifs	17,5	12,8	43,2	73,5
Amortissements	8,6	0,6	2,3	11,5
Bénéfice (perte) d'exploitation	30,0	90,4	(45,0)	75,4
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net				5,9
Bénéfice avant impôt sur le résultat				69,5

**Notes annexes
(non audité)**

Semestre clos le 27 septembre 2020

(en millions de dollars canadiens)	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	56,6	127,2	37,1	220,9
Coût des ventes	12,5	69,3	40,1	121,9
Marge (perte) brute	44,1	57,9	(3,0)	99,0
Frais de vente, généraux et administratifs	25,4	18,4	67,2	111,0
Amortissements	23,8	1,8	6,6	32,2
(Perte) bénéfice d'exploitation	(5,1)	37,7	(76,8)	(44,2)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net				12,7
Perte avant impôt sur le résultat				(56,9)

Semestre clos le 29 septembre 2019

(en millions de dollars canadiens)	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	109,0	253,7	2,4	365,1
Coût des ventes	26,9	135,0	1,9	163,8
Marge brute	82,1	118,7	0,5	201,3
Frais de vente, généraux et administratifs	29,0	21,9	80,1	131,0
Amortissements	16,6	1,4	4,4	22,4
Bénéfice (perte) d'exploitation	36,5	95,4	(84,0)	47,9
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net				18,1
Bénéfice avant impôt sur le résultat				29,8

Information géographique

La société définit l'emplacement géographique des produits selon l'emplacement de ses clients.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	27 septembre 2020	29 septembre 2019	27 septembre 2020	29 septembre 2019
	\$	\$	\$	\$
Canada	66,3	91,2	77,9	120,4
États-Unis	37,8	87,9	40,3	101,1
Asie	41,3	48,9	51,2	67,0
Europe et reste du monde	49,4	66,0	51,5	76,6
Produits	194,8	294,0	220,9	365,1

**Notes annexes
(non audité)**

Note 4. Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le bénéfice dilué par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, le cas échéant, qui seraient émises à l'exercice d'options sur actions et d'unités d'actions restreintes (« UAR ») (note 14).

Les actions à droit de vote subalterne pouvant être émises à l'exercice d'options sur actions ne sont pas traitées comme dilutives si leur prise en compte a pour effet de réduire la perte par action. Par conséquent, 727 718 actions potentiellement dilutives ont été exclues du calcul de la perte diluée par action pour le semestre clos le 27 septembre 2020.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	27 septembre 2020	29 septembre 2019	27 septembre 2020	29 septembre 2019
Bénéfice net (perte nette)	10,4 \$	60,6 \$	(39,7) \$	31,2 \$
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation	110 143 728	109 539 715	110 104 158	109 239 463
Nombre moyen pondéré d'actions à l'exercice des options sur actions et d'UAR	744 719	1 291 317	—	1 435 931
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation, après dilution	110 888 447	110 831 032	110 104 158	110 675 394
Bénéfice (perte) par action				
De base	0,09 \$	0,55 \$	(0,36) \$	0,29 \$
Dilué(e)	0,09 \$	0,55 \$	(0,36) \$	0,28 \$

**Notes annexes
(non audité)**

Note 5. Créances clients

(en millions de dollars canadiens)	27 septembre 2020	29 septembre 2019	29 mars 2020
	\$	\$	\$
Créances clients	91,5	139,5	26,9
Créances sur cartes de crédit	3,1	9,0	2,1
Subventions publiques à recevoir	10,6	—	—
Autres créances	11,7	1,0	5,1
	116,9	149,5	34,1
Moins : pertes de crédit attendues et rabais sur ventes	(2,0)	(1,2)	(1,8)
Créances clients, montant net	114,9	148,3	32,3

Note 6. Stocks

(en millions de dollars canadiens)	27 septembre 2020	29 septembre 2019	29 mars 2020
	\$	\$	\$
Matières premières	74,4	61,3	61,5
Produits en cours	16,4	18,0	19,4
Produits finis	326,4	285,9	331,4
Total des stocks selon le moins élevé du coût et de la valeur nette de réalisation	417,2	365,2	412,3

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Pour calculer la valeur nette de réalisation, la société estime l'obsolescence et les pertes (la « freinte ») subies depuis le dernier inventaire des stocks, en fonction des résultats passés. Au 27 septembre 2020, les stocks comprenaient des provisions pour obsolescence et freinte des stocks totalisant 20,7 M\$ (29 septembre 2019 – 15,7 M\$; 29 mars 2020 – 17,1 M\$).

Les montants imputés au coût des ventes comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	27 septembre 2020	29 septembre 2019	27 septembre 2020	29 septembre 2019
	\$	\$	\$	\$
Coût des articles fabriqués	98,8	131,0	116,8	158,8
Amortissements	1,8	2,6	5,1	5,0
	100,6	133,6	121,9	163,8

**Notes annexes
(non audité)**

Note 7. Immobilisations corporelles

Le tableau suivant présente les variations du coût et de l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles de la société.

(en millions de dollars canadiens)	Matériel de production	Matériel informatique	Améliorations locatives	Matériel d'exposition	Mobilier et agencements	Immobilisations en cours	Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
29 mars 2020	26,6	8,7	82,4	10,2	25,5	8,9	162,3
Entrées	0,4	0,5	1,2	—	0,6	13,9	16,6
Sorties	(0,2)	(0,1)	—	—	—	—	(0,3)
Transferts	1,8	0,7	10,1	0,2	1,6	(14,4)	—
27 septembre 2020	28,6	9,8	93,7	10,4	27,7	8,4	178,6
31 mars 2019	22,3	5,4	54,8	7,6	20,3	0,7	111,1
Entrées	3,7	0,6	5,6	0,8	2,5	13,1	26,3
Sorties	(0,2)	—	—	—	—	—	(0,2)
Transferts	0,6	0,1	3,6	0,1	1,1	(5,5)	—
29 septembre 2019	26,4	6,1	64,0	8,5	23,9	8,3	137,2
(en millions de dollars canadiens)	Matériel de production	Matériel informatique	Améliorations locatives	Matériel d'exposition	Mobilier et agencements	Immobilisations en cours	Total
Amortissement cumulé	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
29 mars 2020	6,3	4,3	21,8	6,0	8,8	—	47,2
Amortissement	1,4	1,3	5,5	1,0	2,3	—	11,5
Sorties	(0,1)	(0,1)	—	—	—	—	(0,2)
27 septembre 2020	7,6	5,5	27,3	7,0	11,1	—	58,5
31 mars 2019	4,1	3,0	11,3	4,0	4,4	—	26,8
Amortissement	1,1	0,5	3,5	0,8	1,8	—	7,7
29 septembre 2019	5,2	3,5	14,8	4,8	6,2	—	34,5
Valeur comptable nette							
27 septembre 2020	21,0	4,3	66,4	3,4	16,6	8,4	120,1
29 septembre 2019	21,2	2,6	49,2	3,7	17,7	8,3	102,7
29 mars 2020	20,3	4,4	60,6	4,2	16,7	8,9	115,1

**Notes annexes
(non audité)**

Note 8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	27 septembre 2020	29 septembre 2019	29 mars 2020
	\$	\$	\$
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée	41,6	41,8	45,9
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée :			
Marques	115,5	115,5	115,5
Noms de domaine	0,3	0,3	0,3
	157,4	157,6	161,7

Le tableau suivant présente les variations du coût, ainsi que de l'amortissement cumulé des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée de la société.

(en millions de dollars canadiens)	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée					
	Progiciel de gestion intégré	Logiciels	Droits de location	Propriété intellectuelle	Immobilisations en cours	Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$	\$
29 mars 2020	24,4	21,4	—	14,1	12,6	72,5
Entrées	0,1	1,0	—	—	1,4	2,5
Transferts	1,3	4,3	—	2,5	(8,1)	—
27 septembre 2020	25,8	26,7	—	16,6	5,9	75,0
 31 mars 2019	 12,8	 13,9	 6,7	 9,0	 15,2	 57,6
Entrées	0,1	0,6	—	—	10,5	11,2
Coûts directs initiaux liés à IFRS 16 (note 9)	—	—	(6,7)	—	—	(6,7)
Transferts	11,3	—	—	—	(11,3)	—
29 septembre 2019	24,2	14,5	—	9,0	14,4	62,1

**Notes annexes
(non audité)**

(en millions de dollars canadiens)	Progiciel de gestion intégré	Logiciels	Droits de location	Propriété intellectuelle	Immobilisations en cours	Total
Amortissement cumulé	\$	\$	\$	\$	\$	\$
29 mars 2020	9,1	10,5	—	7,0	—	26,6
Amortissement	1,6	2,3	—	2,9	—	6,8
27 septembre 2020	10,7	12,8	—	9,9	—	33,4
31 mars 2019	5,6	7,1	1,2	3,9	—	17,8
Amortissement	1,6	1,3	—	0,8	—	3,7
Coûts directs initiaux liés à IFRS 16 (note 9)	—	—	(1,2)	—	—	(1,2)
29 septembre 2019	7,2	8,4	—	4,7	—	20,3
Valeur comptable nette						
27 septembre 2020	15,1	13,9	—	6,7	5,9	41,6
29 septembre 2019	17,0	6,1	—	4,3	14,4	41,8
29 mars 2020	15,3	10,9	—	7,1	12,6	45,9

La propriété intellectuelle comprend les coûts de développement de produits, la technologie acquise, ainsi que les brevets et les marques de commerce.

**Notes annexes
(non audité)**

Note 9. Contrats de location

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau suivant présente les variations du coût et de l'amortissement cumulé des actifs au titre de droits d'utilisation de la société.

(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
Coût	\$	\$	\$	\$
29 mars 2020	191,5	36,6	18,0	246,1
Entrées	58,1	0,1	3,0	61,2
Modification de contrats de location	—	—	(1,5)	(1,5)
Incidence de l'écart de change	(3,2)	—	(0,5)	(3,7)
27 septembre 2020	246,4	36,7	19,0	302,1
31 mars 2019	—	—	—	—
Première application d'IFRS 16	97,0	27,2	12,4	136,6
Reclassement des coûts directs initiaux	5,5	—	—	5,5
Entrées	71,6	3,6	2,9	78,1
Modification de contrats de location	3,4	2,7	—	6,1
29 septembre 2019	177,5	33,5	15,3	226,3
(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
Amortissement cumulé	\$	\$	\$	\$
29 mars 2020	26,8	4,8	2,7	34,3
Amortissement	16,5	2,6	1,7	20,8
Incidence de l'écart de change	(0,6)	—	(0,1)	(0,7)
27 septembre 2020	42,7	7,4	4,3	54,4
31 mars 2019	—	—	—	—
Amortissement	12,3	2,2	1,3	15,8
29 septembre 2019	12,3	2,2	1,3	15,8
Valeur comptable nette				
27 septembre 2020	203,7	29,3	14,7	247,7
29 septembre 2019	165,2	31,3	14,0	210,5
29 mars 2020	164,7	31,8	15,3	211,8

**Notes annexes
(non audité)**

Obligations locatives

Le tableau suivant présente les variations des obligations locatives de la société.

(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
29 mars 2020	176,3	34,7	16,9	227,9
Entrées	58,1	—	3,0	61,1
Modification de contrats de location	—	—	(1,3)	(1,3)
Paiements de capital	(13,5)	(2,4)	(1,5)	(17,4)
Incidence de l'écart de change	(2,9)	—	(0,7)	(3,6)
27 septembre 2020	218,0	32,3	16,4	266,7
31 mars 2019	—	—	—	—
Première application d'IFRS 16	107,8	29,4	13,6	150,8
Entrées	70,4	3,6	2,9	76,9
Modification de contrats de location	3,4	2,7	—	6,1
Paiements de capital	(6,8)	(1,9)	(0,9)	(9,6)
29 septembre 2019	174,8	33,8	15,6	224,2

Les obligations locatives sont classées dans les passifs courants ou non courants comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Obligations locatives courantes	34,6	5,0	3,9	43,5
Obligations locatives non courantes	183,4	27,3	12,5	223,2
27 septembre 2020	218,0	32,3	16,4	266,7
Obligations locatives courantes	25,5	4,3	2,8	32,6
Obligations locatives non courantes	149,3	29,5	12,8	191,6
29 septembre 2019	174,8	33,8	15,6	224,2
Obligations locatives courantes	27,5	5,0	3,4	35,9
Obligations locatives non courantes	148,8	29,7	13,5	192,0
29 mars 2020	176,3	34,7	16,9	227,9

Les contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur et les contrats de location à court terme ne sont pas inclus dans le calcul des obligations locatives. Ces charges locatives sont comptabilisées dans le coût des ventes ou dans les frais de vente, généraux et administratifs de façon linéaire ou selon une autre méthode systématique.

**Notes annexes
(non audité)**

Note 10. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	27 septembre 2020	29 septembre 2019	29 mars 2020
	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs	64,1	49,4	53,3
Charges à payer	57,3	57,5	53,8
Avantages du personnel	20,3	19,3	13,6
Instruments financiers dérivés	7,2	3,9	19,0
Autres crédoiteurs	14,7	14,8	4,7
Créditeurs et charges à payer	163,6	144,9	144,4

Note 11. Provisions

Les provisions comprennent principalement des sommes comptabilisées pour les obligations au titre des garanties offertes aux clients, pour les retours sur ventes, pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ainsi que pour les résiliations de contrats conclus avec des agents de vente et des distributeurs.

La provision pour les réclamations au titre des garanties représente la valeur actualisée de la meilleure estimation de la direction à l'égard des futures sorties de ressources économiques requises pour respecter les obligations de la société au titre des garanties sur les articles vendus, ce qui pourrait comprendre la réparation ou le remplacement de marchandises vendues antérieurement. Cette estimation est fondée sur les tendances historiques en matière de garanties et peut varier en fonction des nouveaux matériaux, des changements apportés au processus de fabrication, du comportement et des attentes des clients ou de tout autre événement ayant une incidence sur la qualité des marchandises et la production.

Les retours sur ventes ont principalement trait aux articles vendus par l'intermédiaire du canal de ventes en gros. À compter du quatrième trimestre de l'exercice 2020, la réception des articles retournés dans le canal de ventes en gros a été retardée en raison de la COVID-19. Les articles vendus par l'intermédiaire du canal de ventes directes aux consommateurs sont assortis d'un droit de retour limité (généralement 30 jours), ou d'un droit d'échange seulement, dans certains territoires.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ont trait aux obligations juridiques associées à la mise hors service d'immobilisations corporelles à long terme, principalement les améliorations locatives que la société est tenue par contrat d'enlever au terme de la durée du contrat de location. La société comptabilise un passif lorsque de telles obligations sont engagées. La juste valeur estimative du passif est estimée en se fondant sur un certain nombre d'hypothèses qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements, notamment en ce qui a trait aux coûts de clôture et aux taux d'inflation, et elle est désactualisée et portée à sa valeur future projetée au fil du temps.

Notes annexes (non audité)

Les provisions sont classées dans les passifs courants ou non courants selon les prévisions de la direction quant au moment du règlement et se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Obligations liées à la mise hors service				Total
	Garantie	Retours sur ventes	d'immobilisations	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$
Provisions courantes	4,1	13,6	—	0,2	17,9
Provisions non courantes	14,8	—	4,8	—	19,6
27 septembre 2020	18,9	13,6	4,8	0,2	37,5
Provisions courantes	1,5	7,8	—	—	9,3
Provisions non courantes	10,3	—	3,0	3,0	16,3
29 septembre 2019	11,8	7,8	3,0	3,0	25,6
Provisions courantes	4,9	10,7	—	—	15,6
Provisions non courantes	14,5	—	3,9	3,0	21,4
29 mars 2020	19,4	10,7	3,9	3,0	37,0

Au cours du semestre clos le 27 septembre 2020, la société a comptabilisé des coûts de restructuration nets de 1,7 M\$ relativement à la restructuration effectuée le 20 mai 2020 afin de faire face à l'incidence de la pandémie de COVID-19. La provision a principalement trait aux coûts liés aux indemnités de départ, dont des obligations liées à des paiements continus, et représente la meilleure estimation du montant qui sera payé ultimement. Cette provision a été comptabilisée à titre de charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, dans l'état du résultat net. Au 27 septembre 2020, le solde de la provision s'élevait à 0,2 M\$.

Note 12. Emprunts

Emprunts à court terme

Le 18 juillet 2019, une filiale de la société dans la région de la Chine élargie a conclu une facilité d'emprunt non engagée d'un montant de 160,0 M RMB. La facilité comprend une facilité de garantie bancaire non financière d'un montant de 10,0 M RMB. Les durées de chaque prélèvement sur la facilité d'emprunt sont de un, trois ou six mois, ou d'une autre durée convenue ne devant pas excéder 12 mois (y compris toute prolongation ou reconduction). Le taux d'intérêt correspond à 105 % du taux de référence applicable de la Banque populaire de Chine, et les intérêts sont payables après un, trois ou six mois, selon la durée de chaque prélèvement. La facilité est garantie par la société, et les montants prélevés sur la facilité seront utilisés pour satisfaire aux besoins en fonds de roulement. Au 27 septembre 2020, un montant de 11,0 M\$ était à payer par la société en vertu de la facilité (29 septembre 2019 – 17,8 M\$; 29 mars 2020 – néant).

Notes annexes (non audité)

Modifications des ententes sur la dette à long terme

Le 26 mai 2020, la société a de nouveau modifié la facilité renouvelable afin d'augmenter sa capacité d'emprunt d'un montant pouvant aller jusqu'à 50,0 M\$. La facilité renouvelable modifiée est composée de la facilité renouvelable existante, qui prévoit un engagement réduit de 417,5 M\$ et une augmentation saisonnière pour porter celui-ci à 467,5 M\$ durant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre), et d'une facilité renouvelable « premier entré, dernier sorti » (« PEDS ») d'un montant de 50,0 M\$. Les emprunts prélevés sur la facilité renouvelable existante ont été transférés vers la facilité renouvelable PEDS à la date de transaction, et les emprunts futurs sont prélevés prioritairement sur la facilité renouvelable PEDS. Les montants prélevés sur la facilité renouvelable PEDS sont assujettis à un taux d'intérêt qui est supérieur de 2,00 % à celui de la facilité renouvelable existante. La facilité renouvelable PEDS arrivera à échéance le 25 mai 2021 et, à l'échéance, les engagements de crédit de la facilité renouvelable existante seront rétablis, ce qui n'entraînera aucune variation nette du total des engagements aux termes de la facilité renouvelable. Les coûts de transaction sont amortis sur la durée de la facilité.

Facilité renouvelable

La société a conclu une entente avec un syndicat de prêteurs concernant une facilité de crédit garantie de premier rang adossée à des actifs composée i) d'une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 417,5 M\$, engagement augmentant à 467,5 M\$ pendant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre) (du 24 février 2020 au 25 mai 2020 – 467,5 M\$, engagement augmentant à 517,5 M\$ pendant la période de pointe; du 10 mai 2019 au 23 février 2020 – 300,0 M\$, engagement augmentant à 350,0 M\$ pendant la période de pointe), et ii) d'une facilité renouvelable PEDS d'un montant de 50,0 M\$. Les prélèvements peuvent être effectués en dollars canadiens, en dollars américains, en euros, en livres sterling et en d'autres monnaies. La facilité renouvelable arrivera à échéance le 3 juin 2024, tandis que la facilité renouvelable PEDS arrivera à échéance le 25 mai 2021. Les montants prélevés en vertu de la facilité renouvelable peuvent être empruntés, remboursés et empruntés de nouveau pour financer les besoins généraux de l'entreprise.

La facilité renouvelable est assortie de multiples options en ce qui a trait aux taux d'intérêt, qui sont fondées sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base de remplacement des prêteurs, le taux de base européen, le taux LIBOR ou le taux EURIBOR, plus la marge applicable. Les intérêts sont payables trimestriellement ou à la fin de la période d'intérêt alors applicable (selon la première éventualité). La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie pour la facilité renouvelable. La facilité renouvelable comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Au 27 septembre 2020 et pour le semestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Le tableau suivant présente les sommes à payer aux termes de la facilité renouvelable.

(en millions de dollars canadiens)	27 septembre 2020	29 septembre 2019	29 mars 2020
	\$	\$	\$
Facilité renouvelable	224,9	179,4	—
Tranche non amortie des coûts de transaction différés	(2,4)	(1,7)	—
	222,5	177,7	—

Au 29 mars 2020, la société avait remboursé tous les montants dus en vertu de la facilité renouvelable, ce qui a donné lieu à la comptabilisation de charges de financement différées connexes de 1,7 M\$ dans les autres passifs à long terme.

Notes annexes (non audité)

L'engagement à l'égard de la facilité de crédit renouvelable comprend aussi un engagement de lettre de crédit d'un montant de 25,0 M\$, un engagement connexe de 5,0 M\$ en lettres de crédit libellées dans une monnaie autre que le dollar canadien, le dollar américain, l'euro ou la livre sterling et un engagement de crédit de sécurité de 25,0 M\$. Au 27 septembre 2020, la société avait des lettres de crédit en cours de 5,7 M\$ (29 septembre 2019 – 6,1 M\$; 29 mars 2020 – 5,7 M\$) en vertu de la facilité renouvelable. Au 27 septembre 2020, la société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 101,8 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (29 septembre 2019 – 164,5 M\$; 29 mars 2020 – 226,6 M\$).

Emprunt à terme

La société a conclu avec un syndicat de prêteurs une convention d'emprunt garantie de premier rang qui partage la même garantie que la facilité renouvelable, d'un montant en capital total impayé de 113,8 M\$ US. L'emprunt à terme porte intérêt au taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 3,50 %, payable mensuellement à terme échu. L'emprunt à terme arrivera à échéance le 2 décembre 2024. Les montants dus en vertu de l'emprunt à terme peuvent être remboursés à tout moment sans prime et sans pénalité, mais les montants remboursés ne peuvent être empruntés de nouveau. La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie de l'emprunt à terme. L'emprunt à terme comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Au 27 septembre 2020 et pour le semestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Comme l'emprunt à terme est libellé en dollars américains, la société réévalue le solde impayé et les intérêts courus à chaque date de bilan.

Le montant impayé en vertu de l'emprunt à terme s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	27 septembre 2020	29 septembre 2019	29 mars 2020
	\$	\$	\$
Emprunt à terme	152,3	150,7	159,3
Tranche non amortie des coûts de transaction différés	(1,1)	(1,4)	(1,2)
	151,2	149,3	158,1

Opérations de couverture sur l'emprunt à terme

La société a conclu des transactions sur dérivés pour couvrir une partie de son exposition au risque de change et au risque de taux d'intérêt liés à son emprunt à terme libellé en dollars américains. Les transactions de couverture désignées sont demeurées en vigueur après la modification de l'entente relative à l'emprunt à terme au premier trimestre de l'exercice 2020. Toutefois, le 12 juin 2019, la société a résilié ses contrats dérivés existants et a conclu de nouvelles transactions sur dérivés mieux adaptées au taux d'intérêt et à l'échéance modifiés de l'emprunt à terme.

La société a conclu un swap de devises en vendant des emprunts à taux variable d'un montant de 70,0 M\$ US, évalué à la date de transaction, portant intérêt au taux LIBOR majoré de 3,50 %, et en recevant des emprunts à taux fixe de 93,0 M\$ portant intérêt à un taux de 5,02 %. Ce swap de devises a été désigné au moment de son établissement et comptabilisé à titre de couverture de flux de trésorerie et, dans la mesure où la couverture est efficace, les profits et pertes latents sont inclus dans les autres éléments du résultat global jusqu'au reclassement dans l'état du résultat net, puisque les paiements d'intérêts liés à la couverture et les remboursements de capital (ou réévaluations périodiques) ont une incidence sur le bénéfice net.

Notes annexes (non audité)

Simultanément, la société a conclu un deuxième swap de devises en vendant des emprunts à taux fixe de 93,0 M\$ portant intérêt à un taux de 5,02 % et en recevant des emprunts à taux fixe de 61,8 M€ portant intérêt à un taux de 3,19 %. Ce swap de devises a été désigné et est comptabilisé à titre de couverture de l'investissement net dans sa filiale européenne. Les couvertures de l'investissement net sont comptabilisées d'une manière similaire à la comptabilisation des couvertures de flux de trésorerie, et les profits et pertes latents sont inclus dans les autres éléments du résultat global. Les montants inclus dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net au cours de la période où l'établissement à l'étranger est cédé ou vendu.

La société a également conclu un contrat de change à terme à échéance éloignée en vendant un montant de 39,6 M\$ et en recevant un montant de 30,0 M\$ US, évalués à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur une tranche des emprunts à terme en fonction de l'échéance (2 décembre 2024). Les profits et les pertes latents sur la juste valeur du contrat à terme sont comptabilisés au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » de l'état du résultat net.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

Le montant net des charges d'intérêts, des charges financières et des autres charges se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	27 septembre 2020	29 septembre 2019	27 septembre 2020	29 septembre 2019
	\$	\$	\$	\$
Charges d'intérêts				
Emprunts à court terme	0,1	—	0,1	—
Facilité renouvelable	1,5	1,8	2,3	2,3
Emprunt à terme	1,8	1,9	3,6	4,4
Obligations locatives	2,4	2,1	4,7	4,2
Commissions d'attente	0,3	0,1	0,6	0,3
Amortissement accéléré des coûts non amortis à l'extinction de la dette	—	—	—	7,0
Produits d'intérêts	(0,2)	—	(0,3)	(0,1)
Autres charges (note 11)	0,1	—	1,7	—
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	6,0	5,9	12,7	18,1

Note 13. Capitaux propres

Le capital social autorisé et émis de la société s'établit comme suit :

Autorisé

Le capital social autorisé de la société est constitué d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale, d'un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple sans valeur nominale et d'un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

Notes annexes (non audité)

Émis

Actions à droit de vote multiple – Chaque action à droit de vote multiple confère 10 votes à son porteur. Les actions à droit de vote multiple sont convertibles en une action à droit de vote subalterne, en tout temps, au gré du porteur. Les actions à droit de vote multiple seront automatiquement converties en actions à droit de vote subalterne lorsqu'elles ne sont plus détenues par l'un des actionnaires principaux. De plus, les actions à droit de vote multiple de l'un ou l'autre des actionnaires principaux seront automatiquement converties en actions à droit de vote subalterne lorsque la participation effective de cet actionnaire deviendra inférieure à 15 % des actions à droit de vote subalterne en circulation et des actions à droit de vote multiple en circulation ou, de plus dans le cas de DTR, lorsque le président et chef de la direction n'agira plus à titre d'administrateur ou de membre de la haute direction de la société.

Actions à droit de vote subalterne – Chaque action à droit de vote subalterne confère un vote à son porteur.

Les droits associés aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple sont essentiellement identiques, à l'exception des droits de vote et de conversion. Sous réserve des droits prioritaires associés aux actions privilégiées, les porteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple participent à parts égales dans les dividendes déclarés, et partagent à parts égales les éventuelles distributions d'actifs par suite d'une liquidation ou d'une dissolution.

Opérations liées au capital social pour le semestre clos le 27 septembre 2020

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
29 mars 2020	51 004 076	1,4	58 999 182	113,3	110 003 258	114,7
Exercice d'options sur actions	—	—	130 179	1,0	130 179	1,0
Règlement des UAR	—	—	11 901	—	11 901	—
27 septembre 2020	<u>51 004 076</u>	<u>1,4</u>	<u>59 141 262</u>	<u>114,3</u>	<u>110 145 338</u>	<u>115,7</u>

Opérations liées au capital social pour le semestre clos le 29 septembre 2019

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le conseil d'administration avait précédemment autorisé la société à lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, afin de racheter jusqu'à 1 600 000 actions à droit de vote subalterne sur la période de 12 mois allant du 31 mai 2019 au 30 mai 2020. Les actions à droit de vote subalterne rachetées ont été annulées.

Au cours du semestre clos le 29 septembre 2019, la société a racheté 853 500 actions aux fins d'annulation, à un prix moyen de 45,35 \$ par action, pour une contrepartie totale en trésorerie de 38,7 M\$. Le montant payé pour racheter les actions à droit de vote subalterne, soit 1,6 M\$, a été imputé au capital social au coût moyen par action en circulation, et le montant restant, soit 37,1 M\$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Aucune action n'a été rachetée au cours du semestre clos le 27 septembre 2020.

Notes annexes (non audité)

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
31 mars 2019	51 004 076	1,4	59 106 998	111,2	110 111 074	112,6
Rachat d'actions à droit de vote subalterne	—	—	(853 500)	(38,7)	(853 500)	(38,7)
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen du capital social	—	—	—	37,1	—	37,1
Exercice d'options sur actions	—	—	375 328	1,4	375 328	1,4
Règlement des UAR	—	—	3 550	—	3 550	—
29 septembre 2019	51 004 076	1,4	58 632 376	111,0	109 636 452	112,4

Note 14. Paiements fondés sur des actions

La société a émis des options sur actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de ses régimes de rémunération incitative, avant l'appel public à l'épargne du 21 mars 2017, soit l'ancien régime, et ultérieurement, le régime général. Toutes les options sont émises à un prix d'exercice qui ne doit pas être inférieur à la valeur de marché à la date d'attribution et elles expirent 10 ans après la date d'attribution.

Ancien régime

Aux termes de l'ancien régime, des options étaient attribuées à certains dirigeants de la société, lesquelles peuvent être exercées aux fins de l'achat d'actions à droit de vote subalterne. L'acquisition des droits liés aux options est conditionnelle au respect des conditions de l'ancien régime relatives à la période de service, aux objectifs de rendement et à l'événement de sortie. Aucune nouvelle option ne sera émise en vertu de l'ancien régime.

a) Options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service

Les options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service sont assujetties à la poursuite de la relation d'emploi entre le dirigeant et la société. Les droits sont généralement acquis dans une proportion de 40 % le jour du deuxième anniversaire de la date d'attribution, de 20 % le jour du troisième anniversaire, de 20 % le jour du quatrième anniversaire et de 20 % le jour du cinquième anniversaire.

b) Options dont les droits sont acquis sur la base du rendement et d'un événement de sortie

Les options dont les droits sont acquis sur la base du rendement qui sont liées à un événement de sortie sont admissibles à l'acquisition des droits au prorata selon le même calendrier que les options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service, mais les droits ne peuvent être acquis avant que l'événement de sortie ne se soit produit. Toutes les conditions relatives à un événement de sortie ont été respectées, et aucune option en circulation n'était assujettie à ces conditions.

Les droits sur les autres options dont les droits sont acquis sur la base du rendement sont acquis en fonction de cibles de rendement mesurables qui ne sont pas liées à un événement de sortie. Les options dont les droits sont acquis sur la base du rendement sont assujetties à la poursuite de la relation d'emploi entre le dirigeant et la société.

**Notes annexes
(non audité)**

Régime général

Aux termes du régime général, des options sont attribuées à certains employés de la société, lesquelles peuvent être exercées aux fins de l'achat d'actions à droit de vote subalterne. Les droits liés aux options sont acquis sur une période de quatre ans, sous réserve du respect des conditions du régime général relatives à la période de service, à raison de 25 % à chaque anniversaire de la date d'attribution.

Les transactions liées aux options sur actions se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	27 septembre 2020		Semestre clos le 29 septembre 2019	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions
Options en circulation au début de la période	32,97	\$ 1 794 377	15,75	\$ 2 037 665
Attribuées pour l'achat d'actions	37,19	\$ 1 244 975	59,46	\$ 547 059
Exercées	2,81	\$ (130 179)	2,25	\$ (375 328)
Annulées	49,31	\$ (86 671)	65,85	\$ (16 969)
Expirées	56,29	\$ (9 046)	—	\$ —
Options en circulation à la fin de la période	35,65	\$ 2 813 456	28,58	\$ 2 192 427

Unités d'actions restreintes

En vertu du régime général, la société a attribué des UAR à des employés de la société. Les UAR sont considérées comme des instruments de capitaux propres aux fins comptables. Nous nous attendons à ce que les UAR dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par UAR. Les droits liés aux UAR sont acquis sur une période de trois ans à raison de un tiers à chaque anniversaire de la date d'attribution.

Les transactions liées aux UAR se présentent comme suit :

	Semestre clos le	
	27 septembre 2020	29 septembre 2019
	Nombre	Nombre
UAR en circulation au début de la période	37 578	10 650
Attribuées	119 758	31 668
Réglées	(11 901)	(3 550)
Annulées	(5 452)	(942)
UAR en circulation à la fin de la période	139 983	37 826

Un maximum de 4 015 420 actions à droit de vote subalterne ont été réservées aux fins d'émission en faveur de certains employés de la société en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres, l'acquisition des droits étant conditionnelle au respect des conditions relatives à la période de service et aux objectifs de rendement de même que d'autres conditions du régime.

Notes annexes (non audité)

Comptabilisation des attributions fondées sur des actions

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 27 septembre 2020, la société a comptabilisé des montants de 2,9 M\$ et de 4,7 M\$, respectivement, à titre de surplus d'apport et de charge de rémunération pour l'acquisition des droits liés aux options sur actions et aux UAR (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2019 – 2,1 M\$ et 4,0 M\$, respectivement). La charge de rémunération fondée sur des actions est comprise dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Les hypothèses qui ont servi à l'évaluation de la juste valeur des options attribuées selon la méthode d'évaluation des options de Black et Scholes à la date d'attribution sont les suivantes :

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Semestre clos le	
	27 septembre 2020	29 septembre 2019
Évaluation moyenne pondérée du cours de l'action	37,19 \$	59,46 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	37,19 \$	59,46 \$
Taux d'intérêt sans risque	0,32 %	1,50 %
Durée prévue (en années)	5	5
Rendement prévu de l'action	— %	— %
Volatilité	40 %	40 %
Juste valeur moyenne pondérée des options émises	9,90 \$	18,19 \$

La juste valeur des UAR est déterminée en fonction de la valeur de marché des actions à droit de vote subalterne au moment de l'attribution. Au 27 septembre 2020, la juste valeur moyenne pondérée des UAR émises était de 33,97 \$ (29 septembre 2019 – 45,49 \$).

Note 15. Transactions entre parties liées

La société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires et des organismes liés à des membres du conseil d'administration des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 27 septembre 2020, la société a engagé des charges de 0,3 M\$ et de 0,4 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2019 – 0,3 M\$ et 0,5 M\$, respectivement), auprès de sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes nets dus à des parties liées s'élevaient à 0,7 M\$ au 27 septembre 2020 (29 septembre 2019 – 0,5 M\$; 29 mars 2020 – 0,4 M\$).

L'obligation locative à payer à l'actionnaire ayant le contrôle des activités acquises de Baffin Inc. (le « fournisseur Baffin »), pour les locaux loués s'élevait à 5,0 M\$ au 27 septembre 2020 (29 septembre 2019 – 5,7 M\$; 29 mars 2020 – 5,3 M\$). Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 27 septembre 2020, la société a payé aux entités liées au fournisseur Baffin le capital et les intérêts sur l'obligation locative, déduction faite des allègements de loyer, ainsi que d'autres coûts d'exploitation, pour un total de 0,3 M\$ et de 0,6 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2019 – 0,4 M\$ et 0,7 M\$, respectivement). Aucun montant n'était à payer à des entités liées à Baffin au 27 septembre 2020, au 29 septembre 2019 et au 29 mars 2020. En outre, un montant de 3,0 M\$ a été payé au fournisseur Baffin le 1^{er} novembre 2020 et passé en charges sur une période de deux ans.

Note 16. Instruments financiers et juste valeur

Selon la direction, la juste valeur de la trésorerie, des créances clients et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable, principalement en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

**Notes annexes
(non audité)**

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers de la société, à l'exception des instruments financiers à court terme comptabilisés au coût amorti.

(en millions de dollars canadiens)	27 septembre 2020				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Trésorerie	156,3	—	—	156,3	156,3
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	4,2	—	4,2	4,2
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	1,1	—	1,1	1,1
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	7,2	—	7,2	7,2
Emprunts à court terme	—	—	11,0	11,0	11,0
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	3,6	—	3,6	3,6
Facilité renouvelable	—	—	222,5	222,5	224,9
Emprunt à terme	—	—	151,2	151,2	152,3
Obligations locatives	—	—	266,7	266,7	266,7
29 septembre 2019					
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Trésorerie	34,2	—	—	34,2	34,2
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	11,3	—	11,3	11,3
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	4,6	—	4,6	4,6
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	3,9	—	3,9	3,9
Emprunts à court terme	—	—	17,8	17,8	17,8
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	3,2	—	3,2	3,2
Facilité renouvelable	—	—	177,7	177,7	179,4
Emprunt à terme	—	—	149,3	149,3	150,7
Obligations locatives	—	—	224,2	224,2	224,2

**29 mars
2020**

(en millions de dollars canadiens)				Valeur	Juste
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	comptable	valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Trésorerie	31,7	—	—	31,7	31,7
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	11,3	—	11,3	11,3
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	5,9	—	5,9	5,9
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	19,0	—	19,0	19,0
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	2,9	—	2,9	2,9
Emprunt à terme	—	—	158,1	158,1	159,3
Obligations locatives	—	—	227,9	227,9	227,9

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

Note 17. Objectifs et politiques de gestion du risque financier

Le principal objectif de la société en matière de gestion du risque est de protéger les actifs et les flux de trésorerie de la société afin d'accroître la valeur de la société.

La société est exposée au risque de gestion du capital, au risque de liquidité, au risque de crédit, au risque de marché, au risque de change et au risque de taux d'intérêt. La haute direction et le conseil d'administration de la société supervisent la gestion de ces risques. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les politiques de gestion de chacun de ces risques, lesquels sont résumés ci-après.

Gestion du capital

La société gère son capital, qui est constitué des capitaux propres (actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote multiple), des emprunts à court terme et de la dette à long terme (la facilité renouvelable et l'emprunt à terme), en ayant pour objectif d'assurer un fonds de roulement net suffisant tout au long du cycle d'exploitation annuel et de fournir des ressources financières suffisantes pour faire croître les activités afin de satisfaire à la demande à long terme des consommateurs. La direction cible un ratio du BAIIAL ajusté (défini comme le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements et charges locatives) sur la dette nette des 52 ou 53 dernières semaines, reflétant les variations saisonnières du secteur étant donné que le fonds de roulement net est constitué au cours du deuxième trimestre. Le conseil d'administration surveille la gestion du capital de la société sur une base régulière. La société évalue régulièrement la suffisance du capital et sa capacité de financement, puis effectue des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque du secteur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières au moment requis. La démarche de la société pour gérer le risque de liquidité consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, de toujours disposer de liquidités suffisantes pour satisfaire aux exigences liées aux activités, aux dépenses d'investissement, au service de la dette et à des fins générales, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Les fonds provenant des activités d'exploitation constituent la principale source de liquidités. La société a également recours aux emprunts à court terme et à la facilité renouvelable en tant que source de liquidités pour les besoins en fonds de roulement à court terme. La société examine régulièrement les flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer que sa capacité de financement demeure adéquate.

Le tableau suivant présente un sommaire des exigences contractuelles en matière de flux de trésorerie futurs non actualisés au 27 septembre 2020.

Obligations contractuelles	T3 et T4 2021	2022	2023	2024	2025	2026	Par la suite	Total
(en millions de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	163,6	—	—	—	—	—	—	163,6
Emprunts à court terme	11,0	—	—	—	—	—	—	11,0
Facilité renouvelable	—	—	—	—	224,9	—	—	224,9
Emprunt à terme	—	—	—	—	152,3	—	—	152,3
Billet à payer	3,0	—	—	—	—	—	—	3,0
Engagements de paiement d'intérêts liés aux emprunts ¹	5,5	10,5	10,5	10,5	4,5	—	—	41,5
Contrats de change à terme	3,0	—	—	—	2,5	—	—	5,5
Obligations locatives	32,1	55,9	53,7	46,9	44,7	33,6	62,6	329,5
Obligations au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	—	—	2,6	2,6

1. Les engagements de paiement d'intérêts sont calculés en fonction du solde de l'emprunt et des taux d'intérêt à payer sur les emprunts à court terme, la facilité renouvelable et l'emprunt à terme, soit 4,26 %, 2,21 % et 3,66 %, respectivement, au 27 septembre 2020.

Facilité de lettres de garantie

Le 14 avril 2020, Canada Goose Inc. a conclu une facilité de lettres de garantie d'un montant de 10,0 M\$. Les lettres de garantie peuvent être émises pour une durée d'au plus 12 mois et des frais seront prélevés sur leur durée selon un taux annuel équivalant à 1,2 % de leur valeur nominale. Les montants prélevés sur la facilité seront affectés au financement des besoins en fonds de roulement au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables. La société doit immédiatement rembourser à la banque émettrice les montants prélevés sur les lettres de garantie. Au 27 septembre 2020, un montant de 3,9 M\$ était en cours.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations liées à un instrument financier ou à un contrat de client et entraîne ainsi une perte financière.

Le risque de crédit découle de la possibilité que certaines parties se trouvent dans l'incapacité de respecter leurs obligations. La société gère son risque de crédit au moyen d'une combinaison d'assurance-crédit de tiers et de gestion interne des risques. L'assurance-crédit est offerte aux clients par un tiers et est assujettie à la surveillance continue de la solvabilité des clients de la société. L'assurance couvre une tranche précise des produits, qui peut être inférieure au total des produits de la société attribuables à un client en particulier. Au 27 septembre 2020, le montant total des créances assurées s'élevait à environ 53,0 M\$ (29 septembre 2019 – 110,4 M\$; 29 mars 2020 – 20,1 M\$). Au 27 septembre 2020, les créances clients comprenaient un montant de 16,1 M\$ à recevoir des autorités gouvernementales relativement aux ventes d'EPI qui n'étaient pas assurées.

L'assurance-crédit est assujettie à une surveillance continue par l'assureur et peut être réduite ou éliminée si, du point de vue de l'assureur, la solvabilité d'un client s'est détériorée. À la suite de la réception d'un avis de modification de la limite de l'assurance-crédit, celle-ci demeure en vigueur pour 60 jours.

Au cours du semestre clos le 27 septembre 2020, la société a connu des réductions importantes de la disponibilité de l'assurance-crédit sur le marché pour un certain nombre de ses clients.

En plus d'avoir recours à l'assurance-crédit de tiers, la société évalue régulièrement la solidité financière de ses clients au moyen d'une combinaison de rapports financiers de tiers, de surveillance du crédit, d'information accessible au public et de communications directes avec les clients. La société établit des modalités de paiement avec ses clients pour atténuer le risque de crédit et continue de surveiller étroitement l'exposition de ses créances clients au risque de crédit.

Afin d'atténuer davantage le risque de crédit, certains clients versent, pour leurs commandes saisonnières, une avance que nous déduisons des créances clients lors de la livraison des articles. Au 27 septembre 2020, les avances reçues se chiffraient à 8,1 M\$ (29 septembre 2019 – 14,7 M\$, 29 mars 2020 – 2,1 M\$) et étaient incluses dans les créateurs et charges à payer.

**Notes annexes
(non audité)**

Le classement par antériorité des créances clients se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	En souffrance				
	Total	Courant	≤ 30 jours	De 31 à	
				60 jours	≥ 61 jours
	\$	\$	\$	\$	\$
Créances clients	91,5	69,4	15,5	6,1	0,5
Créances sur cartes de crédit	3,1	3,1	—	—	—
Subventions publiques à recevoir	10,6	10,6	—	—	—
Autres créances	11,7	11,7	—	—	—
27 septembre 2020	116,9	94,8	15,5	6,1	0,5
Créances clients	139,5	118,1	17,8	2,2	1,4
Créances sur cartes de crédit	9,0	9,0	—	—	—
Autres créances	1,0	1,0	—	—	—
29 septembre 2019	149,5	128,1	17,8	2,2	1,4
Créances clients	26,9	15,9	5,0	2,5	3,5
Créances sur cartes de crédit	2,1	2,1	—	—	—
Autres créances	5,1	5,1	—	—	—
29 mars 2020	34,1	23,1	5,0	2,5	3,5

Programme d'affacturage des créances clients

Le 23 décembre 2019, une filiale européenne de la société a conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture. Les devises acceptées comprennent l'euro, la livre sterling et le franc suisse. La société paie des frais annuels correspondant au taux de référence EURIBOR ou LIBOR applicable, majoré de 1,15 %, d'après le nombre de jours séparant la date d'achat et la date d'échéance de la facture, soit un taux inférieur au taux d'emprunt moyen de la société en vertu de sa facilité renouvelable. Le programme vise à fournir des liquidités suffisantes pour soutenir les besoins en flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation à l'échelle internationale. Lors du transfert des créances, la société reçoit un produit en trésorerie et continue d'assurer le service des créances au nom de l'institution financière tierce. Le programme respecte les exigences en matière de décomptabilisation prescrites par IFRS 9, *Instruments financiers*, puisque la société transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété au moment de la vente d'une créance. Ce produit est classé dans les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation dans le tableau des flux de trésorerie.

Pour le semestre clos le 27 septembre 2020, la société a reçu un produit en trésorerie à la vente de créances clients d'une valeur comptable de 6,2 M\$, lesquelles ont été décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société. Des frais de moins de 0,1 M\$ ont été engagés au cours du semestre clos le 27 septembre 2020 et ont été inclus dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, dans l'état du résultat net. Au 27 septembre 2020, le montant impayé des créances clients décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société, mais dont la société continuait d'assurer le service, qui avait été réglé s'élevait à 5,8 M\$ (29 mars 2020 – 2,4 M\$).

Notes annexes (non audité)

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de fluctuation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de la variation des cours de marché. Les cours du marché comportent un risque de change et un risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Risque de change relatif aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les états financiers intermédiaires de la société sont présentés en dollars canadiens, mais une part importante des produits, des achats de stocks et des charges de la société sont libellés en d'autres monnaies, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses, en yuans chinois et en dollars de Hong Kong. La société a conclu des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change découlant des produits, des achats et des charges libellés en ces devises. Certains contrats de change à terme ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. Le programme de couverture d'exploitation pour l'exercice se clôturant le 28 mars 2021 a été lancé au quatrième trimestre de l'exercice 2019.

La société a comptabilisé les profits latents suivants liés à la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans les autres éléments du résultat global.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le				Semestre clos le			
	27 septembre 2020		29 septembre 2019		27 septembre 2020		29 septembre 2019	
	Profit net	Charge d'impôt	Profit net	Charge d'impôt	Profit net	Charge d'impôt	Profit net	Charge d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie	0,8	(0,1)	0,6	(0,9)	3,1	(0,9)	5,7	(2,0)

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 27 septembre 2020, aucun montant n'a été reclassé des autres éléments du bénéfice global aux frais de vente, généraux et administratifs relativement aux dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2019 – 0,6 M\$ et 0,6 M\$, respectivement).

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 27 septembre 2020, des profits latents de 0,6 M\$ et de 1,2 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2019 – profits latents de 0,2 M\$ et de 1,8 M\$, respectivement), sur les contrats de change à terme qui ne sont pas traités comme des couvertures ont été comptabilisés à titre de frais de vente, généraux et administratifs dans l'état du résultat net.

Notes annexes (non audité)

Les contrats de change à terme en cours relatifs aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au 27 septembre 2020 se présentent comme suit :

(en millions)	Montant global	Devise
Contrat à terme visant l'achat de dollars canadiens	76,6 \$ US	Dollar américain
	70,4 €	Euro
Contrat à terme visant la vente de dollars canadiens	36,2 \$ US	Dollar américain
	31,9 €	Euro
Contrat à terme visant l'achat d'euros	1,4 CHF	Franc suisse
	379,9 CNY	Yuan chinois
	22,9 £	Livre sterling
	36,9 HKD	Dollar de Hong Kong
	4,2 SEK	Couronne suédoise
Contrat à terme visant la vente d'euros	6,5 CHF	Franc suisse
	1,2 £	Livre sterling

Les produits et les charges de tous les établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens à des taux de change des devises qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien, dans la mesure où ces devises ne font pas l'objet d'une couverture, aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

Risque de change lié aux emprunts

La société couvre une partie de son exposition au risque de change lié aux paiements de capital et d'intérêts sur son emprunt à terme libellé en dollars américains (note 12).

Le tableau ci-dessous présente les profits et les pertes latents liés à la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le				Semestre clos le			
	27 septembre 2020		29 septembre 2019		27 septembre 2020		29 septembre 2019	
	Perte nette	Économie d'impôt	Profit net	Charge d'impôt	Profit net (perte nette)	(Charge) économie d'impôt	Profit net (perte nette)	Charge d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Swap de devises désigné comme couverture de flux de trésorerie	(1,9)	0,3	1,1	(0,2)	(4,0)	0,6	(0,2)	—
Swap de devises libellé en euros désigné comme couverture de l'investissement net	(0,8)	0,1	1,5	(0,3)	0,8	(0,2)	1,4	(0,3)

Notes annexes (non audité)

Le tableau suivant présente les profits et les pertes découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a reclassés dans les frais de vente, généraux et administratifs.

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	27 septembre 2020	29 septembre 2019	27 septembre 2020	29 septembre 2019
Perte (profit) découlant des autres éléments du résultat global	\$	\$	\$	\$
Swap de devises désigné comme couverture de flux de trésorerie	2,1	(1,3)	4,3	(0,1)

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 27 septembre 2020, des pertes latentes de 0,9 M\$ et de 1,7 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2019 – profits latents de 0,8 M\$ et de 1,0 M\$, respectivement), liées à la juste valeur du contrat de change à terme à échéance éloignée relatif à une tranche du solde de l'emprunt à terme ont été comptabilisées à titre de frais de vente, généraux et administratifs dans l'état du résultat net.

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée à un risque de taux d'intérêt lié aux variations des taux d'intérêt sur les emprunts en cours en vertu des emprunts à court terme, de la facilité renouvelable et de l'emprunt à terme. Au 27 septembre 2020, les montants impayés de la société étaient de 11,0 M\$ en vertu des emprunts à court terme, de 224,9 M\$ en vertu de la facilité renouvelable et de 152,3 M\$ en vertu de l'emprunt à terme. Actuellement, ces emprunts portent intérêt au taux de 4,26 %, de 2,21 % et de 3,66 %, respectivement. Compte tenu du solde moyen pondéré des emprunts impayés en vertu de nos emprunts à court terme au cours du semestre clos le 27 septembre 2020, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen sur nos emprunts aurait entraîné une augmentation de moins de 0,1 M\$ de nos charges d'intérêts (semestre clos le 29 septembre 2019 – moins de 0,1 M\$). De même, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen de la facilité renouvelable et de la facilité d'emprunt à terme aurait donné lieu à une hausse des charges d'intérêts d'un montant de 0,9 M\$ et de 0,8 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2019 – 0,6 M\$ et 0,8 M\$, respectivement). Le risque de taux d'intérêt sur l'emprunt à terme est en partie atténué par des couvertures sous forme de swaps de devises. L'incidence des variations futures des taux d'intérêt sur nos charges d'intérêts futures dépendra principalement du montant brut des emprunts à ce moment.

**Notes annexes
(non audité)**

Note 18. Faits saillants sur les flux de trésorerie

Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation

(en millions de dollars canadiens)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	27 septembre 2020	29 septembre 2019	27 septembre 2020	29 septembre 2019
	\$	\$	\$	\$
Créances clients	(84,5)	(118,0)	(80,7)	(129,0)
Stocks	12,9	0,5	(3,7)	(98,9)
Autres actifs courants	0,8	1,4	(1,2)	(1,3)
Créditeurs et charges à payer	25,5	34,5	19,3	15,7
Provisions	5,0	5,1	0,6	2,6
Autres	—	(0,6)	1,0	(0,8)
Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	(40,3)	(77,1)	(64,7)	(211,7)

Note 19. Événements postérieurs à la date de clôture

Modification de l'emprunt à terme et transaction de couverture connexe

Le 7 octobre 2020, la société a conclu une modification de refinancement de l'emprunt à terme pour accroître le montant en capital total, qui est passé de 113,8 M\$ US à 300,0 M\$ US. La modification de l'emprunt à terme a donné lieu à une augmentation des intérêts au taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 4,25 %, à condition que le taux LIBOR ne soit pas inférieur à 0,75 %, et à un prolongement de l'échéance jusqu'au 7 octobre 2027. Le 30 octobre 2020, la société a résilié ses contrats dérivés existants liés à l'emprunt à terme précédent et a conclu de nouvelles transactions sur dérivés, mieux adaptées à la modification de refinancement de l'emprunt à terme. La société a conclu un swap de devises d'une durée de cinq ans en vendant des emprunts d'un montant de 270,0 M\$ US portant intérêt au taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 4,25 %, à condition que le taux LIBOR ne soit pas inférieur à 0,75 %, en échange d'emprunts à taux fixe portant intérêt au taux de 5,20 %; la société a également conclu un contrat de change à terme d'une durée de cinq ans pour acheter des emprunts à taux fixe de 368,5 M\$, soit un montant équivalant à 270,0 M\$ en dollars américains, évalué à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur la tranche des emprunts à terme.